



AUTO ECOLE SAINT JEAN DES VIGNES

BUREAU CHALON - 64 rue Saint Jean Des Vignes 71100 CHALON-SUR-SAÔNE

03 85 46 63 09 – autoecole.chalon@gmail.com

SIRET : 842 557 340 000 10 - Agrément : E1807100100

BUREAU CHAGNY – 6 rue de la Boutière 71150 CHAGNY

03 85 91 29 26 – autoecolechagny@outlook.com

SIRET : 842 557 340 000 28 - Agrément : E1807100110

Forfait Formation Code Seul

Tarif : 290 € ttc

Frais Administratifs

- Frais de gestion et suivi élève
- Démarche ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) :
 - ✓ Inscription candidat auprès de l'état (obtention de votre naph)

Documents pédagogiques

- Livre de code
- Dépliant Mémo Code

Formation Théorique illimité 1 an

- Tests de code en salle corrigés sans enseignant
- Tests de code en salle corrigés avec enseignant
- Leçons théoriques thématiques en salle avec enseignant
- Boîtier de réponse dématérialisé (application smartphone permettant de suivre vos résultats)
- **Code en ligne inclus** (5440 questions sur ordinateur, tablette et smartphone)
- **Stage de code 4 jours avec enseignant offert** pour ceux qui le souhaitent
 - ✓ Sur réservation et sans supplément (dates des stages : nous consulter)
- Réservation examen code (redevance non incluse*)

Possibilité de paiement en 3x sans frais

Comme le veut la loi, le règlement en plus de 3x est interdit à tout organisme non bancaire

Prestations Complémentaires

Prolongement forfait code seul 6 mois / 1 an : 75€ / 150 € ttc

***Redevance Examen Code E.T.G. (Epreuve Théorique Générale)**

Redevance au tarif réglementé par l'Etat de 30 € ttc intégralement reversée au centre d'examen privé

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 photocopie de la carte d'identité recto-verso
 - en cours de validité si faite lorsque vous étiez mineur sinon périmée de moins de 5 ans
- 1 photocopie de votre permis AM (ancien BSR) si vous l'avez obtenu
- 1 plaquette ephoto avec numéro de la ephoto et 2 photos d'identité conformes
- 2 enveloppes format A5 et 6 timbres au tarif normal en vigueur
- 1 photocopie du certificat de la journée d'appel à la défense (si vous avez au moins 17 ans ½)
- 1 photocopie de l'attestation de recensement (si vous avez au moins 16 ans)
- 1 photocopie de l'ASSR niveau 1 et 2 (si perdue(s), vous remplirez un justificatif sur l'honneur que notre établissement vous fournira)

**SARL Auto-Ecole Saint Jean Des Vignes - Forfait Formation Code seul
Tarifs en vigueur dès le 21 novembre 2022**



AUTO ECOLE SAINT JEAN DES VIGNES

BUREAU CHALON - 64 rue Saint Jean Des Vignes 71100 CHALON-SUR-SAÔNE

03 85 46 63 09 – autoecole.chalon@gmail.com

SIRET : 842 557 340 000 10 - Agrément : E1807100100

BUREAU CHAGNY – 6 rue de la Boutière 71150 CHAGNY

03 85 91 29 26 – autoecolechagny@outlook.com

SIRET : 842 557 340 000 28 - Agrément : E1807100110

1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture gaz, électricité, téléphone fixe ou mobile, internet) ou dernier avis d'imposition

Si hébergé(e) chez une tierce personne ou les Parents :

1 lettre signée certifiant que le demandeur réside chez l'hébergeant ou le parent nommé (nom et prénom) sur le justificatif de domicile

1 photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant ou du parent nommé (nom et prénom) sur le justificatif de domicile en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans ou la photocopie du passeport en cours de validité

➤ Si l'élève n'a pas le même nom que son représentant légal, extrait du livret de famille page parents et enfant(s)

HORAIRES TESTS DE CODE ET LECONS THEORIQUES

Séances	Tests de code sans enseignant		Tests de code avec enseignant*	Leçons thématique avec enseignant*
	Chalon-Sur-Saône	Chagny	Chalon-Sur-Saône	
Jour				
Lundi	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	-	-	-
Mardi	10h,11h / 14h, 15h, 16h, 17h, 18h	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	-	-
Mercredi	9h,10h,11h / 16h, 17h, 18h	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	14h	15h
Jeudi	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	-	-
Vendredi	10h,11h / 14h, 15h, 16h, 17h, 18h	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	-	-
Samedi	11h	9h, 10h, 11h	9h	10h

HORAIRES OUVERTURES BUREAUX

Jour	Bureau de Chalon-Sur-Saône	Bureau de Chagny
Lundi	14h-19h	Fermé
Mardi	10h-12h / 14h-19h	14h-19h
Mercredi	9h-12h / 14h-19h	14h-19h
Jeudi	14h-19h	14h-19h
Vendredi	10h-12h / 14h-19h	14h-19h
Samedi	9h-12h	9h-12h

* Uniquement dispensés au bureau de Chalon-Sur-Saône / Accessibles aux élève de Chalon-Sur-Saône et Chagny